



# UNAP

Université Autonome de Port-au-Prince

*Sol lucet Sapientis Omnibus homnibus*

**GUIDE PRATIQUE DE PRÉPARATION  
ET DE  
SOUTENANCE DE MÉMOIRE  
OU DE  
PROJET DE FIN SCOLARITÉ**

**DOCUMENT PRÉPARÉ PAR : LE SERVICE DU REGISTRARIAT  
REVISÉ PAR : Mme ROSE EMELYNE. FONG, BA  
Mars 2009**

# **SOMMAIRE**

• Introduction	Page	2
• Commission		2
• Direction du mémoire		3
• Jury de soutenance		4
• Processus général de recherche		4
• Canevas du projet de recherche		5
• Processus d'encadrement		6-7
• Etapes à suivre pour la réalisation du mémoire		7-8
• Le jour de la soutenance		8
• La forme du mémoire ou du projet de sortie		8
• Présentation du mémoire ou du projet de sortie		8
• Rédaction du mémoire ou du projet de sortie		9-22
• Dépôt du dossier		22-23
• Références bibliographiques		23
• Différents types de bibliographie selon le support		24-28
• Citations et références bibliographiques		28-30

# **1. Introduction**

Le Mémoire ou projet de sortie se construit et est présenté à partir du dernier semestre de la quatrième année d'études. Cependant, grâce à l'encadrement d'un Conseil d'Orientation compétent, l'étudiant doit choisir le sujet ou projet dès le début de la quatrième (4<sup>e</sup>) année. C'est un travail personnel, assorti de recherches et de documentations effectués en fonction du choix d'un projet librement retenu par l'étudiant finissant.

## **1.1 Objectif du mémoire ou projet de sortie :**

La réalisation du mémoire ou projet de sortie est l'aboutissement des quatre (4) années d'études à l'**Université Autonome de Port-au-Prince** ; elle demeure indispensable à l'obtention du grade de licencié. La mémoire ou projet de sortie permet à l'étudiant de :

- a.** Réaliser un travail, fruit de savoirs acquis dans un domaine particulier, touchant de façon directe son programme d'études,
- b.** Faire le point des connaissances actuelles dans ce domaine par le moyen d'une recherche détaillée, en rapport avec le sujet choisi,
- c.** utiliser une méthodologie appropriée permettant de répondre de façon satisfaisante au problème posé,
- d.** mettre en évidence ses capacités d'analyse et de synthèse,
- e.** rédiger le texte avec clarté,
- f.** soutenir valablement le sujet par devant un jury d'examinateur,

Par ce mémoire ou projet de sortie, l'étudiant manifeste ses qualités intellectuelles, techniques, scientifiques et individuelles. Cependant, les étudiants des Facultés de Génie et Informatique peuvent choisir un projet à réaliser en collectif.

## **II. Commission de mémoire**

La commission de mémoire présidée par le 1<sup>er</sup> Vice-recteur ou autre membre du conseil supérieur de l'Université Autonome de Port-au-Prince, est composée des Doyens et des Professeurs. Le nombre ne doit pas dépasser cinq (5) personnes.

Elle a pour mission de :

- Mettre en place un dispositif d'encadrement et d'accompagnement des étudiants finissants à partir de la première session de la quatrième (4) année.
- Organiser de façon systématique, et en guise de pré-requis, toutes formes de sessions de formation en rapport avec la préparation d'un mémoire ou d'un projet de sortie au niveau de la licence,
- Recevoir et consigner sous procès verbal la proposition des étudiants relative au sujet choisi et aux modalités retenues (mémoire ou projet personnel ou collectif) pour la réalisation du travail.
- Stimuler le choix de sujets pertinents,
- Approuver les avants projets,
- Retenir un calendrier de soutenance après examen et approbation des différents dossiers (mémoire ou projets) déposés,
- Choisir, en accord avec le Vice-recteur de l'UNAP les membres du jury de lecture et jury de soutenance, les différents mémoires ou projets qui seront soutenus au cours de l'année universitaire
- Contrôler le déroulement de processus de soutenance.

### **III. Direction du Mémoire**

La direction du mémoire est confiée à un enseignant membre du corps professoral de l'UNAP après avis du Vice-recteur chargé des affaires académiques sur recommandation du oyen de la faculté. Une Co-direction est possible si le sujet de mémoire est au carrefour de plusieurs disciplines.

#### **3.1 Le Jury de Lecture**

Il est formé une commission de lecture des textes. Chaque mémoire ou projet sera lu par 2 membres du jury de lecture, leur avis est recueilli dans un délai maximum de 30 jours après dépôt des exemplaires par la commission. Le jury donne son avis sur la forme, le contenu et la méthodologie suivie. L'avis du jury de lecture sur la valeur d'un mémoire est decessif en vue de l'autorisation de soutenance. L'évaluation fait l'objet d'une fiche « Avis du jury de lecture » qui est transmise à l'étudiant se doit de suivre recommandations du jury de lecture.

#### **IV. Le Jury De Soutenance**

Le jury de soutenance, composé d'enseignants et d'experts, est désigné par la commission de mémoires en accord avec le Doyen compétent et le Vice-recteur Académique de l'UNAP. Le jury de soutenance se compose de 3 à 5 membres, incluant le Directeur de mémoire. La note d'évaluation attribuée par le jury de soutenance, tient compte à la fois de la présentation orale et écrite :

- . Problématique :
- . Richesse et adaption de la bibliographie, capacité de synthèse, compréhension des concepts traités.
- Méthodologie : pertinente de la méthodologie choisie
- Résultats et discussions : présentation et analyse des résultats ; richesse de la discussion et lien avec la problématique énoncée.
- La grille d'évaluation est individuelle. Pour un mémoire en groupe, chaque étudiant aura une note personnelle. Les interventions de chaque membre du groupe porteront sur un aspect spécifique du sujet présenté. Le juré attribue au mémoire l'une des mentions suivantes :
  - **90-100 Excellence**
  - **80-89 Très Bien**
  - **70-79 Bien**
  - **65-69 Assez Bien**
  - **60-64 Refus**

Lorsqu'un mémoire est refusé, le jury peut offrir la possibilité d'une nouvelle soutenance, moyennant la prise en compte des critiques et correction des erreurs, à une date proposée par lui seul.

#### **V. Processus Général de la recherche**

- Phase 01- Identification du thème de recherche,
- Phase 02- Formation et choix du sujet d'études (provisoire),
- Phase 03- Identification des moyens,
- Phase 04- Identification et choix du Directeur de Mémoire,
- Phase 05- Rédaction du projet de recherche à soumettre aux autorités académiques,
- Phase 06- Choix de méthodologie à utiliser,
- Phase 07- Rédaction du Mémoire,

- Phase 08- Lecture,
- Phase 09- Soutenance du mémoire,

## VI. Canevas du projet de recherche

Le projet de recherche doit suivre le canevas suivant avant que l'étudiant ne le soumette aux autorités académiques de l'Institution.

- a) Présentation de l'étude, incluant **contexte, justification, objectif et champ d'études** : 2-3 pages
- b) Problématique, incluant **hypothèses, méthodologie de la recherche** : 2-4 pages
- c) Plan détaillé du travail : 1-2 pages
- d) Bibliographie : 1- 2 pages

### 6.1 Choix du sujet

Tout mémoire s'inscrit dans le cadre d'un champ d'études professionnelles. L'étudiant choisit son sujet selon sa filière d'études et ses affinités. Deux (2) cas de figure s'offrent alors :

1. L'étudiant choisit lui-même son sujet : Il soumet aux Responsables de la commission du mémoire un avant projet.
2. Il peut aussi se référer à la liste des sujets proposée par le Décanat. Dans les deux cas, l'avis de la commission de mémoire est nécessaire afin de permettre à l'étudiant de poursuivre ses activités.

### 6.2 Liste des sujets

Pour chaque faculté, une liste de sujets de recherche sera proposée chaque année. Les sujets seront disponibles à partir du mois de novembre de l'année académique. Chaque étudiant de 4<sup>ème</sup> année aura, à partir du mois de novembre, à choisir et déposer au secrétariat général, à l'attention de la commission de mémoires, un document (fiche de sélection d'un sujet de mémoire) dactylographié et signé comportant les éléments suivants :

- a. Les coordonnées personnelles de l'étudiant, (dans le cas de mémoire ou projet collectif, la liste et les coordonnées de tous les membres de l'équipe).
- b. Le sujet choisi, incluant le choix de rédaction (rédaction personnelle ou collective) retenu :
- c. Une fiche détaillée du terrain de mémoire (lieu de stage ou de recherche) retenu :

- Pour les étudiants de la Faculté des Sciences Administratives et de Gestion, Informatique un stage dans une école reconnue
  - Pour les étudiants des, facultés des Sciences Administratives et de Gestion, Informatiques un stage dans une institution publique ou privée est obligatoire.
  - Pour les étudiants de la faculté de Génie Civil, un stage dans une firme d'ingénieur ou au ministère des travaux publics est obligatoire.
- d. L'hypothèse de travail à formuler, si c'est nécessaire
- e. Les bases méthodologiques à déterminer

## **VII. Processus d'encadrement**

D'une manière générale l'étudiant doit produire, au terme de ses études et en vue de l'obtention de la licence, un travail personnalisé. Il bénéficie alors des conseils et de l'encadrement de la commission de mémoire.

Des séances de travail personnalisés et des ateliers spécifiques à chaque filière seront organisées à partir de la deuxième session au cours de la 4<sup>ème</sup> année d'études, de manière à préciser le calendrier et les échéances souhaitables pour assurer le bon déroulement du travail. La remise d'un plan détaillé sera demandée le plus tôt possible. Sans préjuger des spécificités propres à chaque filière des facultés, le travail d'encadrement et d'accompagnement dont bénéficiera chaque étudiant à partir de la 4<sup>ème</sup> année, incluse :

- Des recommandations en ce qui a trait à la bibliographie disponible,
- Deux ateliers sur les techniques de rédaction de mémoires,
- Des conseils relatifs à la méthodologie à adopter,
- Une supervision rigoureuse sur la qualité des données recueillies et la pertinence des conclusions qui découlent,
- Un atelier d'argumentation et de raisonnement en vue de la préparation à la soutenance.

**Les différentes étapes de ce processus d'encadrement sont les suivantes :**

- Conseils sur le choix d'un sujet,
- Assistance pour la formation d'une équipe,
- Atelier sur les techniques de rédaction de mémoires/projets de sortie,

- Vérification de la documentation collectée,
- Accompagnement jusqu'au dépôt de l'avant projet.

## **VII- Coût**

### **7.1 Coût du Processus**

#### **A- Niveau Licence**

L'Etudiant (e) finance le processus d'encadrement à hauteur de Vingt deux mille gourdes (gdes 22,000.00). Ce montant couvre les frais de suivi des travaux d'élaboration du mémoire et de soutenance. Ce montant peut être révisé à la hausse sans préavis.

#### **B- Niveau Maîtrise**

L'Etudiant (e) finance le processus d'encadrement à hauteur de Mille dollars (US 1,000.00). Ce montant couvre les frais de suivi des travaux d'élaboration du mémoire et de soutenance. Ce montant peut être révisé à la hausse sans préavis.

### **7.2 Choix du Directeur de mémoire**

Le choix du Directeur est fait en accord avec le récipiendaire. Le Directeur désigné signe avec les autorités de l'Institution un protocole d'accord dans lequel se trouve consigné son mandat et le montant de ses honoraires.

## **VIII. Etapes à suivre pour la réalisation du mémoire ou du projet de sortie**

1. Choix d'un sujet, recherche d'un Directeur de mémoire,
2. Participation à des cours de méthodologie concernant la filière,
3. Dépôt de l'avant projet à la commission des mémoires pour approbation et choix définitif du sujet et du Directeur de mémoire,
4. Dépôt du résumé de mémoire (300 mots) pour vérification et approbation de la commission des mémoires et projets de sortie,
5. Application des recommandations et corrections, 2<sup>ème</sup> soumission du document à la commission,



6. Dépôt de cinq (5) exemplaires du document final, incluant les corrections. Lecture du document par le jury de lecture,
7. Approbation officielle du document par le conseil académique de l'UNAP sous la direction du 1<sup>er</sup> Vice-recteur,
8. Publication de la composition définitive du jury de soutenance par la commission de mémoire,
9. Communications de la date et du lieu de la soutenance au candidat, par le secrétaire général,
10. Confirmation avec chaque jury de la date, du lieu et de l'heure retenus pour la soutenance,
11. Soutenance.

## **X. Le jour de la soutenance**

Le jour de la soutenance, l'étudiant doit faire une présentation orale reprenant les points essentiels de son travail, dans un temps **maximum de 30 minutes**. Il fera un bref état de ses connaissances sur le sujet, hypothèse de travail, matériel et méthode, discussion des résultats.

Il devra répondre ensuite à l'argumentation et aux questions de chacun des membres du jury.

9-1. La soutenance se fait en accord avec le 1<sup>er</sup> Vice-recteur et le Doyen exclusivement entre le 1<sup>er</sup> Juillet et le 30 Septembre de chaque année. La soutenance est publique.

## **XI. La forme du mémoire et projet de sortie**

La forme active et les phrases courtes sont recommandées. La présentation doit respecter les règles de la rédaction d'un travail académique et universitaire.

## **XII. Présentation du mémoire ou du projet de sortie**

Le mémoire est organisé de la manière suivante :

- Page de garde (en bristol recouvert de plastique transparent)
- Page de titre (identique à celle de la couverture ou page de garde)
- Dédicaces et remerciements ;

- Tables des matières : elle couvre l'ensemble du mémoire. Chaque chapitre et sous chapitre doit correspondre à une page qui est indiquée en face du titre.
- Liste des tableaux, schémas et abréviations : elle se situe sur des pages séparées.
- Page blanche avec titre introduisant chaque grande partie.
- La numération commence de la page suivant le titre jusqu'à la bibliographie inclusivement, sans exception de page.

### **XIII. Rédaction du mémoire ou du projet de sortie**

**a. Le mémoire doit suivre le plan type d'une rédaction académique et universitaire :**

- Introduction
- Problématique
- Cadre théorique
- Méthodologie (participants, matériels et procédures)
- Traitement et analyse des données
- Présentation des résultats
- Conclusion
- Bibliographie

**b. Le mémoire est composé de 100 pages au minimum, s'il est rédigé par un seul étudiant. En cas de réalisation collective, le nombre de page ne peut être inférieur à 150.**

**c. La problématique ne dépassera pas le tiers de la totalité du mémoire.**

**d. La couverture doit comporter :**

- Le nom de l'Université, de la faculté et du département
- Le titre est précédé de la mention : Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de licence en .....,
- Le titre doit être imprimé en gros caractères et être encadré de façon à ressortir sur la couverture. Il ne doit pas dépasser 15 mots,
- Le nom et le prénom de l'étudiant ou des étudiants figurent en dessous du titre, précédés de la mention (Présenté par : .....),

- Le nom du Directeur de mémoire accompagné de son titre professionnel doit être clairement signalé.
  
- e. **Seul le papier blanc est autorisé, de format 8½ x 11. La couleur de l'encre doit être noire. L'encre couleur est acceptée que pour les tableaux, graphiques et schémas.**
  
- e. **L'uniformité des caractères de la rédaction du sujet doit être rigoureusement observée.** On doit privilégier le caractère 12, le « font Verdana » ou « Time New Roman » et en interligne, 1.5.
  
- f. **Les références bibliographiques.**
  
- g. **Le texte doit être imprimé au recto des feuilles.** Il faut penser à laisser une marge en haut et au bas des pages (par défaut ceux de l'ordinateur) ainsi qu'une marge à gauche suffisante pour la reliure.
  
- h. **La pagination se fait généralement du haut en bas.** Il faut 27 lignes par pages avec 1.5 interligne au recto.
  
- i. **La table des matières, la bibliographie, les dédicaces et remerciements sont exclus des cent (100) pages à fournir.**

### **13.1 Page de couverture / Modèle**

<p style="text-align: center;"><b>UNAP</b> <b>Université Autonome de Port-au-Prince</b> <b>Faculté de _____</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Echecs Scolaires en Haïti</b> <b>Mémoire présenté, en vue de l'obtention du grade de licence en Education</b> <b>Par : Jean René Jean Pierre</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Sous la Direction du</b> <b>Professeur Edmond de la Salle, Ph.D</b></p> <p style="text-align: right;"><b>Septembre 2012</b></p>
--

### **13.1 Structure et Fonction de l'Introduction**

1- La métaphore de l'entonnoir est particulièrement utile pour comprendre la structure et la fonction de l'introduction au sein de votre mémoire, à savoir l'affinement d'un sujet intéressant se transformant progressivement en objet de recherche.

En effet, les étudiants ont bien souvent et spontanément le réflexe de faire de l'introduction roman-fleuve ou une peau de chagrin (selon les tempéraments) les éléments incontournables de l'introduction se livrent à un ballet incohérent amenant à la problématique, sans transition sous la forme d'un catalogue de questions censées faire jaillir miraculeusement l'hypothèse, sans que l'on sache comment... Or, l'introduction est éminemment importante car elle constitue le cœur même de votre mémoire, son squelette et sa direction. Elle est en outre la mémoire du mémoire puisqu'il faudra s'y référer tout au long de sa rédaction, revenant sans cesse vers la problématique et l'hypothèse.

En effet plongé par exemple dans des ouvrages de fond pour la partie théorique, vous risquez de dériver par rapport à votre hypothèse : celle-ci devra littéralement vous habiter, devenir votre berceuse, vers laquelle vous retiendrez sans cesse au cours de ce voyage au cœur de votre objet de recherche. Cette fidélité à l'hypothèse vous évitera de vous perdre dans des digressions aussi inutiles que coûteuses. Contenant des éléments aussi capitaux pour l'ensemble de votre écrit, l'introduction se doit donc, plus que toute autre partie, d'être irréprochable dans sa fonction d'entonnoir : son contenu doit être fluide ; ses composantes coulent et découlent les unes des autres naturellement vers leur aboutissement : l'hypothèse.

Contrairement à une pratique répandue, il ne faut retarder la rédaction de votre introduction en phase finale du travail, mais bien au contraire commencer par rédiger ce qui formalise initialement la construction de votre recherche reviendrait à disperser vos énergies, car vos découvertes, vos lectures et vos réflexions doivent être canalisées par ce qui doit rester votre objectif : **la rédaction d'un texte cohérent de trois à six pages en moyenne amenant et présentant le fil conducteur de votre construction théorique.**

Certes ce texte sera d'abord provisoire puis remanié plusieurs fois pour coller aux évolutions de votre démarche. Il est donc normal et souhaitable que ces pages capitales soient modifiées au gré des ajustements nécessaires amenés par vos lectures rencontrées et guidées. Votre introduction provisoire et incomplète ne sera au départ que la concrétisation de vos premières rencontres avec la réalité, interrogations et conceptualisations.

Votre écrit va se former progressivement à partir du va-et-vient incessant entre constats et théorisations, qui dès le départ constituera la base de votre activité : **Lecture / Entretien / Réflexion.**

## 2. Structure de l'Introduction

Le plus difficile étant l'élaboration de l'hypothèse, celle-ci sera donc facilitée par une rédaction provisoire de l'introduction jusqu'à la problématique, s'efforçant de rendre compte de la construction de votre demande de recherche. Ce travail se présentera sous la forme d'un raisonnement articulé à partir de constats plus ou moins généraux amenant enjeux professionnels, questions, vérifications, réflexion et théorisation.

Tout au long de cette première étape, nous adopterons donc à l'image des praticiens du Social la démarche de recherche formalisé par Quivy / Campenhout : Votre rédaction initiale transcrira ainsi ce que vous retiendrez de votre activité intellectuelle en amont, à la base forcément bouillonnante d'idées, d'envies et de lectures allant dans toutes les directions.

Cette introduction provisoire commencera donc par évoquer des faits ou une actualité vous intéressant, puis les motivations et enjeux professionnels qu'ils suscitent, ce qui vous permettra de déboucher sur une question de départ, elle-même confrontée à une enquête communément appelée pré enquête ou enquête exploratoire. A ce stade, trois possibilités s'offrent à vous.

- Les résultats de la pré-enquête confirment la pertinence de la question de départ et apportent des éléments permettant de construire la problématique.
- Les résultats de la pré-enquête indiquent que votre question de départ posait mal le « problème » social ; vous devez donc la reformuler puis compléter la pré-enquête.
- Les résultats de la pré-enquête indiquent que vous faites fausse route ; il faudra donc revenir à la case de départ et revoir tout l'enchaînement constat enjeux / motivations professionnelles.
- Question de départ.

Vous devrez alors rechercher d'où vient la faille :

- S'agit-il d'une mauvaise liaison entre les faits identifiés et les enjeux que vous en tirez ?
- S'agit-il des faits à partir desquels vous avez bâti votre construction ? ce que vous avez assimilé à des faits ne consiste-il qu'en des préjugés des informations ou des faits déformés ?

Lorsque votre écrit sera parvenu « sain et sauf » jusqu'à la problématique, votre hypothèse pourra être rédigée après élimination de toutes les hypothèses possibles que ne pas de faire jaillir la problématique. Cette hypothèse deviendra le fil conducteur de votre Recherche et appellera une démonstration dans le corps du mémoire (la partie théorique et l'enquête de terrain).

### **3. Du cheminement chronologique à l'introduction rédigée**

A ce stade de la présentation de la démarche visant l'objet de recherche, certains se demandent sans doute avec inquiétude comment ils vont réussir à retranscrire un cheminement qu'ils expérimentent comme fort éloigné de l'enchaînement logique que nous en donnons ici. Qu'ils se rassurent : la transformation d'un sujet en un véritable objet de recherche, puis sa mise en hypothèse n'est pas un parcours linéaire dans le temps de la maturation de la recherche.

Pour autant, ce processus doit être formalisé en un écrit distinguant les différentes étapes de la pensée, qui ne coïncide pas forcément avec les étapes chronologiques et ce, afin que le lecteur puisse saisir l'articulation logique qui va du réel au théorique, au-delà de méandres enchevêtrés de vos observations-constats / lectures-théoriques. Or, l'une des façons les plus simples (et le plus couramment adoptées dans les champs des travaux d'étudiants), pour retranscrire ce cheminement sinueux qui conduit à l'hypothèse, est sa traduction suivante :

**Constats de départ → question de départ → pré-enquête → problématique → hypothèse.**

Bien évidemment, dans le cours concret de votre élaboration personnelle, théorisation et observations de terrain alternent dans un ordre de succession qu'il ne saurait être question de codifier dans ce manuel. Ainsi, certains d'entre vous, peuvent parler d'une démarche plutôt « inductive » car ce sont les éléments issus du terrain (constats, questions issues de l'observation) qui sont premiers dans l'acte de théorisation, induisant des prémices intuitifs. Pour d'autres, ce sont les idées, le questionnement conceptualisant qui fondent et construisent l'objet de recherche dans une démarche qualifiée de « déductive ». Vous pourrez à l'oral revenir sur cette genèse sinueuse de votre démarche de recherche mais ne vous torturez pas l'esprit pour savoir si telle démarche est meilleure que l'autre. Dites-vous bien que ce qui importe, ce n'est pas d'adopter telle ou telle approche, mais de bien faire comprendre à votre lecteur ce qui révèle de vos observations de terrain, de vos lectures et de vos propres théorisations dans un ordre clair, même si ça reconstruit logiquement a posteriori. De plus, ayez en tête, que quel que soit votre point de départ (induction ou déduction)

l'aboutissement et la finalité sont les mêmes : dégager une hypothèse conformément à ce qui est attendu par la plupart de jury d'examen du secteur social. Enfin, au lieu d'opposer induction et déduction, nous préférons en référer au processus intellectuel lui-même. Car, de fait, induction et déduction sont souvent étroitement mêlées en alternance, dans les différentes étapes de votre élaboration conceptuelle, dans un schéma de va-et-vient en boucle.

#### **4. De la lecture des mémoires de vos prédécesseurs**

Après avoir explicité le cheminement qui conduit jusqu'à l'hypothèse et avant d'aborder sa démonstration, arrêtons-nous sur l'épineuse question d'utilisation des mémoires d'étudiants qui vous ont précédé. En effet, ce point divise bien souvent la communauté des directeurs de mémoire. Ainsi certains formateurs estiment inutile, voire nocive, la recherche de mémoires sur le même thème, tandis que d'autres la recommande. Pour les uns, il existe un risque non négligeable d'inhibition du processus créatif, les étudiants ayant tendance à s'inscrire dans les thèmes conceptuels des mémoires qu'ils consultent. Pour les autres, la lecture des mémoires précédents sur le thème choisi constitue un apport important au même titre que tous les autres types de documents de la bibliographie, et ce d'autant plus que le thème est appréhendé sous un angle professionnel, ce qui n'est pas forcément le cas des autres ouvrages en sciences humaines ayant abordé le sujet envisagé.

Il ressort de ces deux points de vue que la lecture des mémoires peut-être effectivement la meilleure comme le pire des démarches, en fonction de l'état d'esprit de l'étudiant apprenti-chercheur. Sans vouloir donner ici une recommandation tranchée, voici le mode d'emploi qui permet d'optimiser l'utilisation des mémoires existants, de manière à ce que, non seulement elle ne vous desserve pas, mais enrichisse votre propre cheminement intellectuel. Pour vous aider, voici donc des situations le plus fréquemment rencontrées par les étudiants au moment d'aborder un mémoire rédigé par leurs prédécesseurs.

La réalisation du mémoire vous angoisse. Vous avez les difficultés à vous représenter ce que l'on attend de vous dans cette épreuve. Les explications dispensées par vos directeurs de recherche et les différents manuels vous paraissent fort abstraites. Si vous êtes peu familiarisé avec l'écrit ou les travaux de type universitaire, il est légitime que vous ayez besoin de vous rassurer, en disposant d'un ou de plusieurs modèles de mémoire-référence. Pour cela, il n'est pas nécessaire, en tout cas dans un premier temps, de consulter des mémoires portant sur votre thème.



En revanche, il est conseillé de lire des mémoires. Lors de la lecture d'un mémoire destiné à vous montrer un exemple, il convient de procéder à un repérage méthodique des points clés à retenir :

## **Sur le fond**

- Repérer l'articulation logique conduisant à l'hypothèse :

**Constats de départ → question départ → pré-enquête → problématique → hypothèse**

- Repérer ce qui relève des données du réel, des constats et ce qui relève des théorisations propres à l'étudiant ou empruntées à d'autres auteurs.
- Repérer les points forts de sa démonstration dans le cadre dans l'analyse issue de l'enquête de terrain. Etre notamment vigilant à tous les moments où l'auteur établit clairement le lien entre son propos et l'hypothèse.

## **Sur la forme**

- Repérer en quoi les titres synthétisent bien le contenu des parties et sous parties.
- Repérer les phrases de transition du niveau le plus fin (paragraphe) aux grandes subdivisions.
- Repérer comment l'auteur amène une nouvelle idée et la justifie au regard de l'hypothèse.
- Repérer comment l'auteur du mémoire intègre de manière harmonieuse les citations d'auteurs ainsi que les propos des enquêtes.

L'ensemble de ces repérages n'a pas pour but de vous conduire à recopier scolairement des formules toutes faites ou des recettes à appliquer systématiquement sur votre propre démarche. Il s'agit plutôt de vous aider à vous approprier concrètement une approche nouvelle.

Retenez tout d'abord que la lecture d'un autre mémoire sur le même thème que le vôtre ne vous donnera pas « clé en main » un angle d'attaque puisqu'il ne s'agit pas de « pomper » celui d'un autre mais, chemin faisant en découvrant sa démarche, ses analyses, de dégager des points connexes, des idées qui sont des chemins de traverse pour le fil conducteur du mémoire que vous êtes en train de lire mais peuvent devenir votre fil conducteur à vous, pour votre propre recherche. Sachez en outre que toute demande de chercheur commence par faire le tour de ce que ses prédécesseurs, dans le même champ que lui, ont produit avant lui sur son projet de recherche. Et ce, sur le principe que la connaissance n'avance qu'en capitalisant sur celles produites antérieurement.

En fin de lecture des mémoires existants ne vous laissez pas impressionner par la « réussite » de votre prédécesseur ; vous qui n'envisagez au départ aucune piste resserrant votre sujet, vous avez désormais la preuve que d'autres avant vous ont pu mener à bien une recherche à la fois originale et pertinente sur votre thème et dites-vous bien qu'au point de départ, l'auteur de la recherche qui vous semble si brillant a pu connaître les mêmes tâtonnements et blocages que vous.

## 12.2 La Problématique

### 1- Définition

La problématique est la formulation de la théorisation à laquelle donnent lieu les résultats de la pré-enquête, aboutissement logique de toutes vos investigations initiales. Il s'agit, à cette étape, de développer ce que vous pouvez comprendre de votre objet d'étude, grâce à votre réflexion et aux lectures / témoignages recueillis. Votre positionnement est celui du chercheur qui s'interroge dans plusieurs directions. C'est ce qui fait dire à vos directeurs de mémoire que la problématique est :

- L'étape où l'on procède à un questionnement auquel l'hypothèse répondra provisoirement :
- L'étape où l'on effectue « l'état de la question », c'est-à-dire que vous faites le tour » **des orientations théoriques dans lesquelles vous souhaitez inscrire votre objet de recherche ;**
- L'étape où l'on définit les concepts clés, qui renvoient à différentes significations selon les référentiels et sciences humaines invoqués. Exemple : la notion de déviance a une acceptation différente en sociologie et en psychologie.

Or, s'il est juste que la problématique soit un questionnement, elle ne doit pas pour autant se réduire, comme cela arrive trop souvent dans les mémoires, à une juxtaposition – catalogue de questions sans lien les unes avec les autres.

Au contraire, **la problématique est un raisonnement articulé**, qui permet d'envisager des hypothèses de travail, au travers d'un **questionnement, précisant progressivement l'orientation de la recherche : cette progression débouche précisément sur l'hypothèse, au bout de l'entonnoir**. Cette progression doit partir de la question de départ, enrichie, revisitée à la lumière de la pré-enquête. Vous devez tenter d'y répondre à l'aide de cadres conceptuels qui rendent compte des faits évoqués dans la question de départ. Autrement dit, dans la problématique, les faits sont liés entre eux dans un ensemble abstrait, à savoir des cadres conceptuels donnant du « sens » aux données, en référence à des systèmes théoriques et / et ou à un schéma directeur que vous élaboré. Ce sens peut s'exercer dans plusieurs directions, dont aucune n'exclut les autres :

- la mise en évidence d'un phénomène qui n'apparaît pas « évident », de prime abord ;
- la recherche de la nature des phénomènes étudiés (ex. : le phénomène X est-il plutôt collectif ou individuel ?) ;
- rechercher la structure non apparente des phénomènes, processus et organisations ;
- une démarche comparative entre des situations, des groupes, des types d'institutions ;
- la recherche des causalités conjoncturelles, sociologiques, culturelles, économiques, psychologiques, etc., (ex. : le phénomène X est-il plutôt endogène ou exogène à l'entité X ?) ;
- la recherche de la concomitance de plusieurs phénomènes ;
- la recherche des effets, des conséquences (d'un facteur sur un phénomène ou une situation) ;
- la mise en évidence de problématique identitaire ;
- la mise en évidence des stratégies d'acteurs ou de groupes ;
- la mise en évidence de trajectoires, de typologies professionnelles ou d'utilisateurs.

## 2- **Élaboration**

Concrétisation de l'activité de conceptualisation, c'est la partie la plus difficile de l'élaboration du mémoire, car il s'agit de mettre en œuvre l'activité intellectuelle la plus complexe, **l'abstraction** : en clair, « décoller » des discours recueillis, pour les intégrer dans un ensemble plus abstrait, tenter d'en extraire, en quelque sorte, la substantifique. Par ailleurs, c'est au stade de la problématique qu'il faudra définitivement vous décider entre ces trois options :

- Centrer la recherche sur une problématique relative aux usagers ;
- Centrer la recherche sur une problématique relative aux réponses du travail social aux besoins des usagers
- Centrer la recherche sur l'interaction usagers / professionnels.

A cet égard il existe plusieurs écoles divergentes quant aux choix les plus pertinents. Certains estiment que les sujets sur l'action des professionnels sont à bannir car ils induiraient des risques :

- a) De perdre de vue ce qui « doit » être le centre d'intérêt premier des travailleurs sociaux, à savoir les usagers ;
- b) De dérives évaluatives ;
- c) De jugements de valeur ;
- d) De polémiques « dangereuses » avec les jurys sur des pratiques faisant l'objet de vives controverses.

D'autres directeurs de recherches ne limitent pas le choix des approches possibles, quelles soient centrées sur les usagers ou sur le travail social. Certains chercheurs sont favorables à cette position, fondée sur les arguments qui suivent.

**a) Travailler sur l'action ou les problématiques du travail social ne signifie pas « perdre de vue les usagers »**

En effet, réfléchir aux pratiques, aux dispositifs, aux structures, revient à réfléchir sur les déterminants de la prise en compte des « problématiques » des usagers, ses modalités de façons de « faire avec », en fonction de paramètres complexes, qu'il est pertinent d'objectiver. Car, de cette clarification, dépend notamment la compréhension :

- des mécanismes d'adaptation aux évolutions des publics rencontrés ;
- des modes de Gestion des différentes problématiques exprimés par le public ;
- des facteurs président aux présentations produites sur les usager.

**b) Travailler sur les pratiques n'introduisant pas nécessairement un positionnement évaluatif.**

Même si le risque existe, en travaillant sur les pratiques des professionnels de dériver vers le descriptif des moyens réellement mis en œuvre ou des réalisations effectives par rapport aux objectifs du travail social.

En effet, si vous travaillez sur les pratiques professionnelles, vous devrez rester vigilant et ne pas viser dans votre questionnement :

- Le recensement de ce qui est fait (un point de départ utile et nécessaire, pas le but de la recherche) ;
- La pertinence des réponses apportées ;
- Les dysfonctionnements ; vous pouvez évoquer des difficultés de fonctionnement connues et débattues telles que, par exemple, « les relations travailleurs sociaux / bénévoles », mais il ne vous appartient pas de mettre vous-même en évidence des dysfonctionnements ; ici, il s'agirait de partir du constat attesté de difficultés (pléthore d'écrits à ce sujet) et de vous interroger sur la problématique de fond que traduisent divers éléments exogènes exprimés (la proximité historique du bénévolat à l'égard du travail social, les fondements et ressorts respectifs de l'action de ces deux acteurs, la valorisation du bénévolat par les médias et les pouvoirs publics)

Pour éviter que vous ne soyez pas sur le terrain de l'évaluation, demandez-vous si votre problématique se situe bien dans :

- La mise en lumière des phénomènes, l'existence de processus, problématique, trajectoire ;
- La compréhension, la recherche du sens des faits ou propos recueillis.

Au-delà de ce positionnement, vous risquez une approche uniquement descriptive ; au-delà, le jugement de valeur vous guette.

c) **Si votre objet de recherche est bien construit, il n'y a pas de place pour les jugements de valeur dans votre mémoire**

Bien des étudiants n'ont pas conscience d'émettre des jugements de valeur, aussi faut-il être en alerte car apparaissent parfois à votre insu, au détour d'une phrase, sous la forme notamment d'un mot anodin qui traduit une appréciation sur un plan :

**- Moral**

Or, quelle que soit votre position personnelle sur un sujet, celle-ci ne doit pas apparaître, car le chercheur ne peut à la fois analyser les valeurs des acteurs et les juger. Par exemple, une étudiante éducatrice spécialisée avait choisi comme objet d'étude « **La collaboration d'éducateurs de rue / bénévoles / prostitués** » dans les structures de proximité. Or, elle avait milité dans une association prônant l'éradication de la prostitution et était farouchement opposée à l'idée de son aménagement, « accompagné » par le travail social. D'où une orientation partielle donnée à son mémoire, qui problématisait ce nouveau type de partenariat d'un point de vue moral : l'action des travailleurs sociaux était envisagée sous l'angle de son degré d'engagement à lutter contre ce qui était défini comme un fléau, tandis que l'intervention des bénévoles était présenté comme incompatible avec la poursuite d'une activité de prostitution. Bien entendu, cette orientation hors du champ de la recherche a produit un mémoire truffé de jugements de valeur et... l'échec pour cette étudiante ;

**- Idéologique**

Le travail social n'étant pas pure technicité, il est traversé de courants philosophiques et politiques, à la source de son existence et de ses évolutions ; il est en outre incarné par des acteurs représentatifs du corps social dans sa diversité. Pour toutes ces raisons, il est normal que vous ayez des opinions en lien avec votre sujet, mais celles-ci ne doivent pas être véhiculés dans le mémoire.

## 12.3 Hypothèse

L'hypothèse est le fil conducteur de votre recherche, la trame du mémoire ; c'est l'idée, au sens théorique du terme, que vous allez mettre à l'épreuve :

- Des travaux effectués avant vous partie théorique ;
- De vos propres travaux de vérification, enquête de terrain.

Cette idée est, en condensé, l'interprétation centrale qui donne corps à votre mémoire, d'après une théorisation issue du travail qui précède (question de départ / pré-enquête / problématique). L'hypothèse est aussi un des chemins explorés par la problématique : c'est un positionnement en faveur d'une thèse plutôt qu'une autre, que vous allez essayer de soutenir en envisageant ensuite, dans le corps du mémoire, en quoi elle est infirmée ou confirmée.

### 1- Critères de recevabilité d'une hypothèse

Les critères de recevabilité sont sensiblement les mêmes que pour la question de départ et la problématique, autres phases de théorisation contenues dans l'introduction. En outre l'hypothèse doit pouvoir être aussi bien confirmé dans la confrontation avec le terrain. Cette hypothèse appelant un examen empirique, vous devrez la concevoir en vous assurant qu'elle sera véritable :

- Du point de vue de vos moyens personnels ;
- Du point de vue de l'accessibilité des données de terrain (public, autorisations).

Rappelons cependant qu'une hypothèse ne doit pas être, comme nous l'avons exposé pour la question de départ :

- a) Une préconisation ;
- b) Un jugement de valeur ou une évaluation ;
- c) Un constat ou une évidence ;
- d) Une prévision.

### 2- Élaboration

L'hypothèse suppose que vous vous impliquiez sur sur le plan théorique : à ce stade, il vous faut choisir une orientation plutôt qu'une autre, afin de donner sens, le votre, à l'objet de recherche que vous avez construit. Pour ce faire, vous devez vous poser des questions du type :

- parmi toutes les pistes envisagées, **laquelle me semble la plus plausible ?**

- quel phénomène, processus, problématique, stratégie **centrale (e)**, y a-t-il derrière mon objet de recherche ?
- quelle est la clef de l'explication, le facteur **la plus décisif ?**
- quelle **est la nature plus profonde** du fait social qui m'intéresse ?

La réponse à ces questions vous conduira au cœur de l'hypothèse ; il ne vous restera qu'à la formuler de façon claire, synthétique et conceptualisé.

### **3. Formulation de l'hypothèse**

#### **a) L'hypothèse se formule clairement**

L'hypothèse est un raisonnement qui prend la forme d'une affirmation provisoire par le biais d'une à trois phrases maximum.

#### **b) L'hypothèse est synthétique**

En effet, la complexité du fait social doit être appréhendée sous un prisme univoque, qui, d'une certaine façon est « réducteur » au sens où il réduit celui-ci un schéma abstrait. De ce fait, les autres pistes de la problématique sont écartées mais il faut en faire le deuil, puisque la finalité de la recherche est de produire des classifications.

## **XIII. Dépôt du Dossier**

### **13.1 Les conditions préalables au dépôt du dossier de Projet sont :**

- a. Etre en troisième année ;
- b. Avoir complété (6) six sessions de cours, ayant obtenu au moins 65/100 dans chaque matière durant les trois années ;
- c. Avoir sollicité du Registrariat un relevé de notes pour les six (6) sessions,
- d. Avoir déjà choisit le projet.

### **13.2 Office de réception**

Le dépôt se fera par lettre au bureau du Registraire. La lettre sera adressée au Doyen concerné via le Registrariat qui se chargera dans le meilleur délai de transmettre ce dossier au bureau du Doyen.

### **13.3 Du Dépôt de projet**

Le dépôt du projet se fera au cours de la première session de la 4<sup>ème</sup> année soit la session VII. Cette période se situe en Septembre et fin Novembre de chaque année universitaire. Enfin le dépôt du Projet devra être accompagné de pièces suivantes.

- a) Copies du relevé de notes des (3) trois années précédentes ;
- b) Copie du Formulaire d'immatriculation pour la session en cours (Octobre – Février) ;
- c) Copie du reçu d'acquiescement de la dernière session à l'Administration ;
- d) Les frais d'encadrement seront versés quinze (15) jours avant la soutenance ;
- e) Copie des frais d'encadrement ;
- f) Le document du projet ;
- g) Une lettre de transmission de dossier.

Ces conditions sont indispensables pour la réception de ce document au registrariat

## **XIV. Références Bibliographiques**

### **I.- Introduction**

En fin de rédaction d'un rapport, d'un mémoire de thèse, de DEA, vous êtes amenés à rédiger le chapitre Références Bibliographiques. Cette partie regroupe les références des documents que vous avez utilisés dans votre travail de recherche. Elle doit permettre l'identification et la localisation des documents. Ce guide a pour but de vous aider à rédiger les références bibliographiques de votre mémoire. Il regroupe des règles précises qui vous permettront de référencer les documents retenus en respectant une présentation cohérente et logique.

### **II.- Consignes générales**

Une référence bibliographique :

- Varie selon le type (ouvrage, articles, congrès,...) et le support (papier, on line, cédérom...) du document auxquels elle se rapporte,
- Est constituée d'éléments (auteur, titre, édition,...) indispensables au bon signalement. Ces éléments doivent respecter un ordre précis.

Pour retrouver les éléments d'une référence bibliographique, les principales sources sont les pages de titre et de couverture des documents. Bine entendu il existe d'autres sources (dos de page de titre,...).



- Doit être présentée de façon homogène dans le style choisi pour chaque élément (taille des caractères, police et graisse).

## **XV. Les différents types de bibliographie selon le support**

### **○ Ouvrage, support papier, Ouvrage complet**

**AUTEUR. Titre de l'ouvrage. Tomaison. Edition. Lieu d'édition : éditeur commercial, année de publication, nombres de pages. (Titre de la Collection, no de la collection) ISBN (Facultatif)**

GUIMELLI Christian. Structures et transformations des représentants sociales. Neuchâtel, Switzerland : Delachaux et Nistlé, 1994,277p. ISBN 2603009451

Beskos D.E D.E. Boundary elements XXIII. Southampton: Wit, 2001, 496 p. (Advances in Boundary elements, Vol. 10). ISBN 1853128635

### **○ D'ouvrage, Chapitre et ouvrage ayant le même auteur**

**AUTEUR. Titre du chapitre. In : Titre de l'ouvrage. Tomaison. Editeur, année de publication, pagination. (Titre de la Collection, no de la collection) ISBN (Facultatif)**

HART Daniel L..., CLARK Andrew G. Population substructure. In: Principles of population genetics. 3<sup>rd</sup> ed. Sunderland, USA: Sinauer Associates, p.111-162. ISBN 0878933069

### **○ Chapitre et ouvrage ayant des auteurs différents**

**AUTEUR. Titre du chapitre. In : Titre de l'ouvrage. Tomaison. Editeur, Lieu d'édition : Editeur, année de publication, pagination. (Titre de la Collection, no de la collection) ISBN (Facultatif)**

CHARNY Georges, SCHON Jean Paul. Transferts de chaleur par convection In :SACDURA J.F. Coord. Initiation aux transferts thermiques. Paris : Tec & Dec, 1993, 185-269

### **○ Support électronique, ouvrage complet**

**AUTEUR. Titre de l'ouvrage. Tomaison [en ligne]. Edition. Lieu d'édition : Editeur commercial, année de publication, pagination. (Titre de la Collection, no de la collection). Disponible sur :<URL> (date de consultation). ISBN (Facultatif)**

CROWELL Benjamin. Conservation laws [en ligne]. 2<sup>nd</sup> Ed. Fullerton, USA: Light and matter, 1998. Disponible sur: <http://www.lightnadmatter.com> (consulté le 31.01.2001). ISBN 0970467028

- **Thèse, DEA, rapport de stage, support papier**

**AUTEUR. Titre de la thèse. Discipline. Lieu de soutenance : université de soutenance, année de soutenance, nombre de pages.**

MAAZOUZ A. Mécanismes de renforcement d'un système époxy par des élastomères (réactifs ou préformés) et (ou) des microbilles de verre. Thèse LMMC. Lyon, 1993, 274p.

- **DEA, et rapport de stage, support papier**

**AUTEUR. Titre du rapport. DEA Spécialité. Lieu de soutenance : université de soutenance, année de soutenance, nombre de pages.**

ROUSSEY Catherine. Méthode d'indexation multilingue fondée sur la sémantique : rapport de stage de DEA. DEA Informatique. Lyon : INSA de Lyon, 1997, 32p.

- **Thèse, DEA et rapport de stage, support électronique**

**AUTEUR. Titre de la thèse [en ligne]. Discipline. Lieu de soutenance : université de soutenance, année de soutenance, nombre de pages). Disponible sur :<URL> (date de consultation).**

MARCHETTI Mario. Aspects globaux et locaux de la mise en œuvre de la lubrification fluide en ambiance spatiale [en ligne]. Thèse LMC. Lyon, 2000, 214p.

Disponible sur: <http://www.docinsa.insa-lyon.fr/these/2000/marchetti/index.html> (consulté le 20.06.2001).

- **Brevet, support papier**

**AUTEUR(Inventeur). Titre du brevet. Numéro du brevet. Date du brevet**

PODOAN Giorgio Maria. Mould for producing organic lenses by casting. Brevet EP0234567.25 février 1987.

- **Brevet, support papier**

**AUTEUR(Inventeur). Titre du brevet. Numéro du brevet [en ligne]. Date du brevet. Disponible sur :<URL> (date de consultation).**

PODOAN Giorgio Maria. Mould for producing organic lenses by casting. Brevet EP0234567 [en ligne]. 25 février 1987. Disponible sur:

<http://www.12.espacenet.com/dips/bnsviewer?CY=gb&LG=en&DB=EPD&PN=EPO0234567&ID=EP+++0234567A1+I+> (consulté le 31.01.2001).

**La conférence, date de la conférence, lieu de la conférence. Lieu d'édition : Editeur commercial, année de publication, nombre de pages. (Titre de la collection) ISBN(Facultatif).**  
READON F.H, THINH N.D. Eds 36<sup>th</sup>. Heat transfer and fluid mechanics institute, 1999 June, Sacramento, Sacramento: College of Engineering and computer Science, 1999, 293 p.

Dasney d. Ed. 8<sup>th</sup>. European space mechanisms and tribology symposium, 1999 sept. Toulouse, France. Noordwijk:ESA publications division, 1999, 345p. (ESA-SP, 438). ISBN 9290927526.

○ **Communication dans une conférence (congrès)**

**AUTEUR. Titre de la communication. In : AUTEUR. Titre de la conférence, date la conférence, lieu de la conférence. Lieu d'éditeur : Editeur commercial, année de publication, nombre de pages. (Titre de la collection) ISBN(Facultatif).**

BEDAU Mark A. RONNEBURG Frank,ZWICK Martin. Dynamics of university in an evolving population. In: MANNER Reinhard, MANDERICK Bernard Eds. Proc. Of the 2<sup>nd</sup> conf. on parallel problem solving from nature, sept. 1992, Brussels, Belgium. Amsterdam: North-Holland, 1992, pp 95-104.

○ **Support électronique, conférence**

**AUTEUR. Titre de la conférence. Date de la conférence, lieu de la conférence[en ligne]. Lieu d'éditeur : Editeur commercial, année de publication, nombre de pages. Disponible sur :<URL> (date de consultation) ISBN(Facultatif).**

BUSSIERE Jean F. Ed. 1st Pan American Conference for Nondestructive testing. 14-18 september 1998, Toronto [en ligne]. Toronto: Canadian Society for NDT, 1998. Disponible sur:

<http://www.ndt.net/abstract/pacndt98.htm> (consulté le 28.06.2001).

○ **Communication dans une conférence**

**AUTEUR. Titre de la communication. In : AUTEUR. Titre de la conférence, date la conférence, lieu de la conférence [en ligne]. Lieu d'éditeur : Editeur commercial, année de publication. Disponible sur : <URL> (date de consultation) ISBN(Facultatif).**

PELLEGRINO Bruce A. Remote visual testing (rvt) for internal pressure vessel inspection In:

BUSSIERE Jean F, Ed. 1<sup>st</sup> Pan American Conference for Nondestru. Disponible sur:

<http://www.ndt...et/article/0898/pelleg.htm> (consulté le 28.06.2001).

○ **Périodiques, support papier et article de périodique**

**AUTEUR. Titre de l'article. Titre du périodique, année de publication, volume, numéro, pagination. ISBN(Facultatif).**

SANCHEZ L. Rafael. A new. A new cyclic anisotropic model for plane strain sheet metal forming.

International journal of mechanical sciences, 2000, vol.42, no4, pp 705-728.

○ **Article dans un numéro avec supplément**

**AUTEUR. Titre de l'article. Titre du périodique, année de publication, volume, supplément, numéro, pagination. ISBN(Facultatif).**

OTT Pierre, LAIRON Denis VOGTMANN Mardy. Quel avenir pour l'agriculture biologique ? la recherche, 1990, suppl. no 227, pp 28-31.

○ **Article de périodique, support électronique**

**AUTEUR. Titre de l'article. Titre du périodique, année de publication, volume, supplément, numéro, pagination. Disponible sur : <URL> (date de consultation). ISBN(Facultatif).**

COWEN Ron. X-rays unveil secret lives of black holes. Science news [en ligne]. 2001, vol. 159, no

1, pp 1-16. Disponible sur : <http://www.sciencesnews.or/20010106/fob5.asp> (consulté le

31.01.2001).

○ **Article dans une encyclopédie, support papier**

**AUTEUR. Titre de l'article. In : Titre de l'encyclopédie, Tomaison. Edition. Lieu d'édition : Editeur commercial, année de publication, nombre de pages. (Titre de la Collection, no de la collection) ISBN (Facultatif)**

LAPLAIGE P. LAMABLE, J. Energie géothermique. In : Techniques de l'ingénieur, traité génie energetique, vol. BE3. Paris Techniques de l'ingénieur, 2001, pp. BE8590-28. THOMPSON D P..

Nitride. In :TRIGG GL. Encyclopédie of applied physics, uptade 1. Weinheim:Wiley, 1999, pp. 65-

79

- **Article dans une encyclopédie, support électronique**

**AUTEUR. Titre de l'article. In : Titre de l'encyclopédie, Tomaison. Edition. Lieu d'édition : Editeur commercial, année de publication, nombre de pages. (Titre de la Collection, no de la collection). Disponible sur :<URL> (date de consultation). ISBN (Facultatif).**

FOCHT Dennis D. Biodégradation[en ligne]. In :Acess science. New Yprk : McGraw-Hill, 2002. Disponible sur :

[http://www.Accessscience.com/serverjava/Arknoid/science/AS/Encyclopédia/4/42/Est\\_422025\\_frameset.html](http://www.Accessscience.com/serverjava/Arknoid/science/AS/Encyclopédia/4/42/Est_422025_frameset.html) (consulté le 31.01.2001).

- **Décret, loi, circulaire, support papier**

**AUTEUR. Titre du journal officiel, no du JO, date de publication, nombre de pages. MINISTERE DE L'ECOLOGIE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE. Décret no2003-832 du 26 aout 2003 modifiant le décret no 98-1262 du 29 décembre 1998 portant statut de s personnels de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, journal officiel, no 201 du 31 aout 2003, pp.14907-14910.**

- **Autres supports (cd-rom, cassette vidéo, DVD)**

**AUTEUR. Titre [SUPPORT]. Lieu d'édition : Editeur, année de publication. AUDISIO Sylvain Ed. le livre multimédia de la corrosion [CDROM]. Lyon : LPCI, INSA de Lyon, 1999. MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES ET INDUSTRIE. Décret no2000-524 du 15 juin 2000 relatif à la composition du cahier des clauses techniques générales applicables aux marchés publics de travaux et approuvant ou modifiant devers fascicules, JO numéro 140 le décret du 18 juin 2000, [CDROM]. Paris : CSTB, 2000. Disponible sur : CDReef.**

## **XVI. Les Citations et Références bibliographies**

De citation dans le texte peut être identifié par le nom du premier auteur ou par un numéro. Les références bibliographiques sont classées dans le premier cas par ordre alphabétique d'auteur et dans le deuxième cas par ordre numérique.

➤ **L'appel de citation par auteur dans le texte :**

Les citations sont placées entre crochets ou parenthèses et sont formées du nom du premier auteur ou de ses 3 premières lettres suivi de l'année de publication. Pour différencier plusieurs documents d'un même auteur publiés la même année, les citations sont suivies d'une lettre distincte (a,b,c..).

**Exemple :**

« De plus Baraff (Baraff, 1962) a démontré que son modèle était valable pour toutes les valeurs de champ... Son modèle a été revu par Crowell et Suze (Crowell, 1996) et prend en compte.. Comporte deux (2) avantages [Maes, 1990]... »

Dans la partie « Références bibliographiques », la référence est précédée de l'appel de citation telle qu'elle figure dans le texte. Les références sont classées par ordre alphabétique du premier auteur puis chronologiquement.

**Exemple**

**(Baraff, 1962)** G.A. Baraff et al. Distribution functions and ionizations rates for hot electrons in semi-conductors. Phys.rev, 1962, vol. 28, no 6, p 2507-2517.

**(Crowell, 1966)** C.R. Crowell et al. Temperature dependence of avalanche multiplication in semi-conductors. Appl.Phys.lett, 1966, vol. 9, no 6, p 242-244.

➤ **L'appel de citation par numéro de citation dans le texte :**

Les citations numérotées par ordre d'apparition. Les numéros sont placés entre crochets, entre parenthèses ou en exposants.

**Exemple**

« Pour une réalisation d'un certain nombre de composants du circuit primaire dont les traversés du couvercle de cuve [6].. »

**Dans la partie « Références sont classées par numéro.**

**Exemple**

[5] Coriou H. Les problèmes de la corrosion sous contrainte dans les installations nucléaires. Bulletin d'informations scientifiques et techniques du Commissariat à l'énergie atomique, 1969, no 139, p 3-17.

[6] Pignard Legry G. Fiabilité des matériaux de structure dans l'industrie nucléaire. Matériaux et techniques, 1969, no 7-8, pp. 11-18.

➤ **L'appel de citation par numéro de référence bibliographique dans le texte :**

Les citations dans le texte reprennent les numéros attribués dans la partie « Références bibliographiques ».

**Exemple :**

« ...[27], à partir d'études sur des modèles expérimentaux établissent le schéma suivant : au cours de l'inspiration... Là se situe la partie la plus rapide et la plus résistive de toute la voie aérienne : la valve nasale [2], [25]. La vitesse du flux..... »

**Dans la partie « Références sont classées par numéro.**

Les références sont classées par ordre alphabétique du nom du premier auteur et numérotées (dans cet ordre).

**Exemple**

[25] O'NELLY N.S, dynamics of nasal airflow, facial plastic surgery, 1990, vol.7, no 4, p 215-220.

[26] PHILIP, COLE P. Review, stability of nasal airflow resistance, Chin. Otolaryngol, 1989, vol.14, p 177-182.

[27] PROCTOR D. F. ANDERSON I. B. The nose Amsterdam: Elsevier Biomedical, 1982, 501p.